

Parcimonie de l'approche et **générosité** de l'espace

Résultat d'un concours sur présélection en 2001, le Collège de la Combe accueille depuis 2008 les élèves de quatre communes du nord lausannois : Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville. A un lancer de pierre du cœur de Cugy, le bureau d'architectes FRAR Frei & Rezakhanlou a imaginé un simple volume de bois qui se pose, sans artifice, sur une vaste parcelle de verdure dédiée au sport.

Une volumétrie compacte. La dominante du bois en façade. Une articulation claire des espaces extérieurs, en rapport étroit avec l'ancien collège. Présentes dès les premières esquisses du concours, les bases du projet pour le Collège

de la Combe à Cugy sont aujourd'hui clairement perceptibles dans l'objet construit. Et ce, malgré certaines modifications importantes apportées au programme en cours de route. Malgré aussi des délais de construction très courts et les contraintes d'un budget relativement étreiqué. Les architectes Eric Frei et Kaveh Rezakhanlou signent ici une solide réalisation, teintée à la fois de pragmatisme et de poésie.

Le collège se présente comme un parallélépipède allongé comportant deux niveaux sur rez. Implanté le long de la limite orientale du site, parallèlement à la crête des grands arbres qui dominent la colline à l'orée du bois du Jorat, adossé à un pré verdoyant, le bâtiment se pose dans un étroit rapport au sol et au paysage.

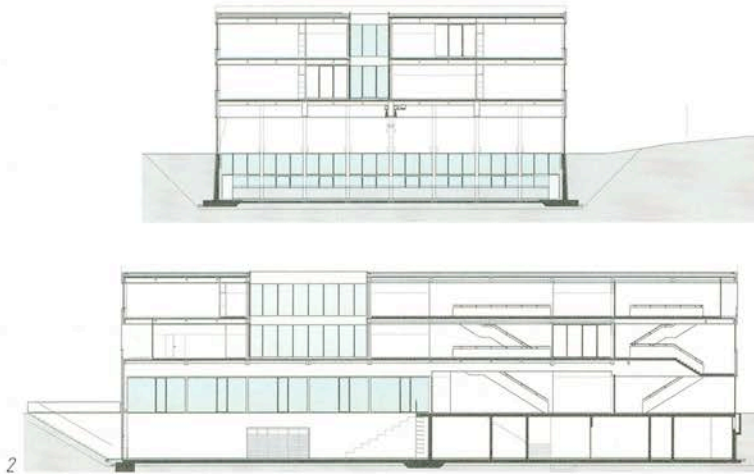
ARCHITECTURE



Fig. 1 : Collège de la Combe à Cugy, façade est donnant sur le pré
(Photo Jean-Michel Landecy)

Fig. 2 à 4 : Coupes, plans du 1^{er} étage et du rez-de-chaussée

Fig. 5 : Plan de situation



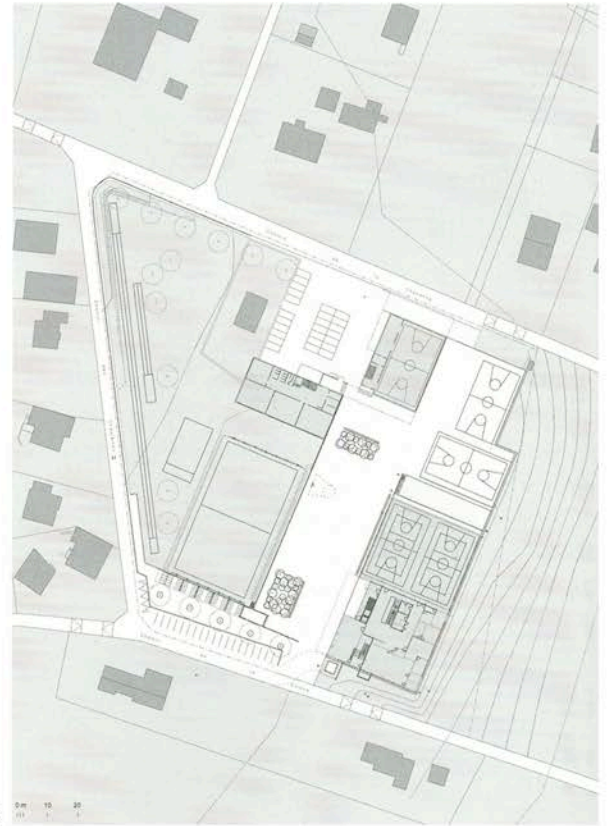
2



3



4



5

Cette implantation permet de dégager, le long de la façade principale, un préau qui s'étire pour rejoindre celui de l'ancien collège – une série de bâtiments datant des années 1960 et implantés dans la portion nord du site. Une seconde structure – disposée perpendiculairement et de manière indépendante au corps principal – permet, tel un bras, de délimiter franchement le cœur du site. Avec sa toiture parée de panneaux de polycarbonate « sérigraphiés » de bandes plus ou moins sombres, cette construction légère signale la présence du collège en front de site, à proximité du village, et guide les piétons vers l'entrée de l'institution. Le couvert abrite vélos et espaces de rangement pour le matériel sportif. Illuminée le soir venu, la toiture allongée devient source d'éclairage public.

Les quatre façades du collège sont traitées de façon similaire : protégées par un déclin vertical fait de planches d'épicéa régional et disposées, selon un motif d'apparence aléatoire, en relief par rapport au nu de la façade. Tout juste équarries, ces planches sont imprégnées d'une lasure qui accompagnera, pendant les quatre à cinq premières années, le grisaillement naturel et progressif du matériau. Le bois conserve ainsi



6

Fig. 6 : Traitement spécifique de l'angle : le bandeau de fenêtres s'interrompt et laisse entrevoir les étapes du montage (Photo Jean-Michel Landecy)

Fig. 7 : Espace de dégagement au premier étage

Fig. 8 : Le patio central comme intrusion d'un espace extérieur au cœur de l'édifice (Photos FRAR)



7

sa texture et son grain. Seule la marquise, autre volume de polycarbonate lumineux, chapeaute l'entrée principale. Aux étages supérieurs, de longs bandeaux de fenêtres soulignées d'un fin linteau métallique percent le parement de bois pour éclairer les salles de classe. Le rez-de-chaussée est largement ouvert : de grands vitrages viennent taquiner le sol, offrant aux usagers un contact direct avec le cadre naturel avoisinant. Bien composées selon un principe similaire, chaque façade est unique, et témoigne ainsi de l'imbrication dynamique des espaces intérieurs. Sur chaque face, une loggia – petit volume prélevé de la masse principale de l'édifice – vient animer la régularité des bandeaux.

Jeu d'espaces

Le programme établi pour le concours initié en 2001 comportait les éléments types d'un collège d'enseignement : salles de classe, espaces de dégagement, salles spéciales (économie familiale, arts plastiques, musique, sciences), espace dédié à la documentation, cafétéria, locaux pour l'administration, etc. Il s'agissait par ailleurs de concevoir toutes les installations sportives extérieures, et d'intégrer au



8

Fig. 9 : Montage de la structure d'acier (Photo FRAR)

Fig. 10 : Isométrie du principe constructif des éléments de façade préfabriqués

volume intérieur une double salle de gymnastique destinée le jour aux élèves et, le soir venu, aux riverains. Des onze classes requises par le programme initial, le nombre final est passé à 16, ce qui a permis aux architectes d'ajouter un niveau supplémentaire et de conférer au volume des proportions harmonieuses, renforçant tant sa présence sur le site que sa relation au bâti existant.

Dès l'entrée, le visiteur découvre – par un étroit balcon séparé du dégagement par une paroi vitrée – la vaste salle de gymnastique. Depuis ce balcon, des gradins télescopiques se mettent en place lors des manifestations sportives pour accueillir les spectateurs. La vue en surplomb permet d'observer les activités sportives en cours et, en filigrane, de découvrir le motif formé par les lignes de démarcations des divers sports, qui orne le sol jaune de la salle. Un sol de même nature, dans sa couleur et son matériau, se retrouve dans l'ensemble du collège. Ce choix annonce la simplicité de la palette des matériaux employés : béton, parois de composite texturé pour les casiers, murs blancs, verre et fins cadres en aluminium éloxé.

Semi-enterrée, mais largement ouverte sur le paysage, la double salle de gymnastique occupe, dans un volume plus

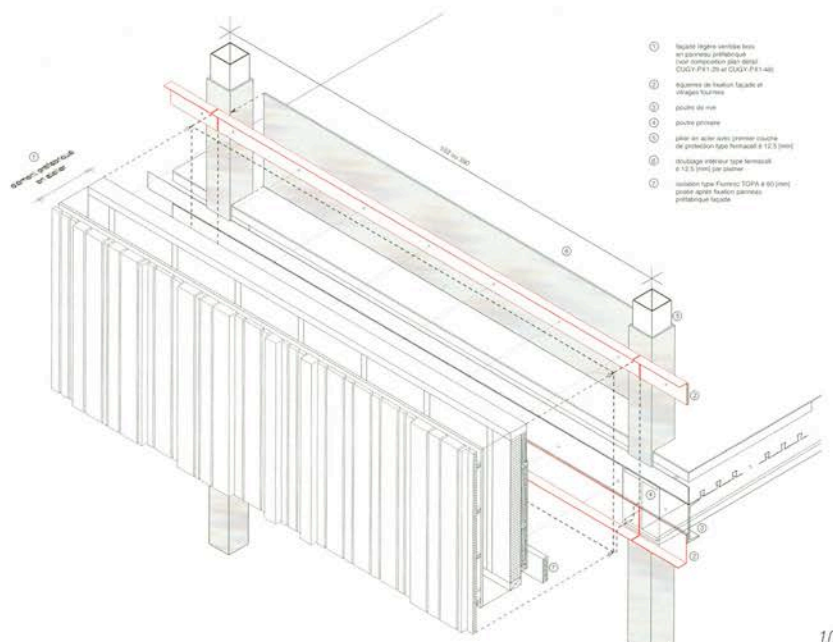
ou moins cubique, la moitié nord du rez-de-chaussée et du sous-sol. Au niveau inférieur logent vestiaires, dépôts et locaux techniques. Le béton y domine. La technique mise en place pour son coffrage – de fines planches de bois verticales accolées – laisse le matériau brut, lui conférant par là même une certaine chaleur. C'est ce même béton que l'on retrouvera pour les blocs de services situés aux étages, et les aménagements extérieurs.

Le dispositif de circulation principal est formé d'un escalier droit, qui dessert les deux niveaux des salles de classes. Simple volume blanc incliné, accolé au mur de béton du bloc-service, on en perçoit d'abord la face inférieure, son amorce étant située en retrait de l'entrée. Coiffé d'un lanterneau, l'escalier est baigné de la lumière du jour qui révèle les détails du béton et fait vibrer le jaune des sols.

La typologie des étages dédiés à l'enseignement est simple : les salles de classes forment le pourtour de l'édifice, bénéficiant ainsi d'un important apport de lumière naturelle. Le centre des étages constitue un vaste espace de dégagement qui donne accès, par des percées judicieusement positionnées, aux loggias qui s'ouvrent sur l'extérieur. Chaque étage



9



10

Fig. 11 : Le patio central, vue de l'intérieur (Photo Jean-Michel Landecy)
(Sauf mention, tous les documents illustrant cet article ont été fournis par le bureau
Frei & Rezakhanlou.)



11

présente une configuration légèrement distincte, où seuls varient la disposition des loggias et les axes des percements, permettant à l'usager de trouver facilement ses repères.

Au centre du dispositif, un patio non couvert fait le pendant à l'escalier principal. En plus d'apporter une lumière naturelle bienvenue au cœur de l'édifice, ouvrant le bâtiment au ciel, aux intempéries et à la chaleur du soleil, il se pose comme un objet sculptural et poétique. Ses fines parois vitrées, le bois de son plancher, en font une sorte de pièce vide qui suggère des potentiels d'appropriation.

Construction et fabrication

Malgré la simplicité et l'unité du volume perceptible depuis l'extérieur, il ne s'agit pas ici d'une banale « swiss-box ». Le travail de l'enveloppe – avec les bandeaux de fenêtre qui s'interrompent abruptement en touchant l'angle, les fins linteaux qui marquent les étages, la légèreté du parement de bois – laisse entrevoir, sans toutefois

le montrer explicitement, la préfabrication. Car afin de tenir un planning très serré et livrer leur réalisation pour le début de l'année scolaire, les architectes ont en effet eu recours à ce mode de construction rapide. Sur les fondations en béton de l'édifice, une structure métallique dont les membrures ont été conçues en atelier a ainsi été montée, puis recouverte par les éléments de façades composés des parements de bois isolés et des vitrages – eux aussi préfabriqués en usine.

Un fin travail de dessin de ces portions de façade a par ailleurs permis de faire disparaître l'aspect modulaire du montage et, ainsi, de jouer sur l'ambiguïté entre la « boîte » unitaire et la façade rideau. Enfin, évoquant la halle industrielle, paré du bois des anciennes bâtisses de ferme, le nouveau Collège de la Combe cadre habilement dans le contexte d'une commune au passé rural, aujourd'hui en cours de transformation.

Caroline Dionne